



HES-SO Valais, Secteur ES, Sion

Mémoire pour l'obtention du diplôme ES de EDE

Les espaces de nos unités d'accueil pour écoliers sont-ils adaptés à leur âge et à leurs besoins ?



Melly, Julie

Ecole supérieure Domaine Social Valais

Filière EDE / Promotion 2013

Référente thématique : Dominique Morard

Sierre, le 7 janvier 2016

Résumé de la recherche

Ce travail traite des espaces disponibles en UAPE en lien avec les besoins des écoliers qui les fréquentent. Je me suis essentiellement inspirée d'apports théoriques et de constats faits durant mon expérience professionnelle dans ce secteur. Une interview ainsi que des observations sur le terrain m'ont apportés des compléments afin de tisser des liens avec la pratique. Ce mémoire met en évidence la nécessité de prendre en compte le stade de développement dans lequel se trouvent les enfants accompagnés. L'importance d'un aménagement des espaces est également privilégié car il influe positivement le comportement des enfants. Le rôle de l'EDE est également abordé car c'est ce dernier qui coordonne ces différents points.

Mots-clés

UAPE – Espaces – Architecture – Aménagement – EDE – Développement de l'enfant

Remerciements

Je remercie Mme Dominique Morard pour son suivi tout au long de l'élaboration de mon travail.

Je remercie également ma chère collègue et amie Annick de Preux pour sa relecture, ses corrections et son soutien qui m'ont été précieux.

Avertissement

« Les opinions émises dans ce mémoire n'engagent que leur auteur »

Illustration de la page de titre

Accès 15.12.2015 :

<http://a133.idata.overblog.com/500x474/3/29/12/01/divers/demenagement-L-1.jpg>

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
1.1 Cadre de recherche.....	1
1.1.1 Illustration	1
1.1.2 Thématique traitée	2
1.1.3 Intérêt présenté par la recherche	2
1.2 Problématique	3
1.2.1 Question de départ	3
1.2.2 Précisions, limites posées à la recherche.....	3
1.2.3 Objectifs de la recherche	3
1.3 Cadre théorique et/ou contexte professionnel	4
1.3.1 Les besoins de l'écolier.....	4
1.3.2 Architecture.....	5
1.3.3 Aménagement du lieu d'accueil	5
1.3.4 Rôle de l'EDE	5
1.4 Cadre d'analyse	6
1.4.1 Terrain de recherche et échantillon retenu.....	6
1.4.2 Méthode de recherche	6
1.4.3 Méthode de recueil des données et résultats de l'enquête.....	6
2. Développement.....	8
2.1 Introduction et annonce des grandes parties du développement.....	8
2.2 Présentation des données.....	8
2.2.1 Besoins de l'écolier	8
2.2.2 Architecture.....	12
2.2.3 Aménagement du lieu d'accueil	17
2.2.4 Rôle de l'EDE	20
3. Conclusion.....	22
3.1 Résumé et synthèse des données traitées	22
3.2 Analyse et discussion des résultats obtenus	23
3.3 Limites du travail	25
3.4 Perspectives et pistes d'action professionnelle.....	26
3.5 Remarques finales	26
4. Bibliographie.....	29

5. Annexes

Annexe I : Fiche de lecture

Annexe II : Interview

Annexe III : Comparaison UAPE

Annexe IV : Sommaire des Directives Cantonales

1. INTRODUCTION

1.1 CADRE DE RECHERCHE

1.1.1 ILLUSTRATION

Plusieurs questions se soulèvent lorsque l'on parle d'aménagement de l'espace. En effet, nous l'aménageons différemment selon l'âge de la population qui le fréquente et on doit répondre à divers besoins dont la liberté, la sécurité, la création,... Pour aménager un espace d'enfance, il semble nécessaire de prendre en compte un ensemble d'éléments : la loi, les objectifs, les moyens financiers,... Tout cela demande de la réflexion ainsi que de la perspicacité. On entend souvent que le personnel éducatif regrette de ne pas avoir été consulté (Métiers de la petite enfance, 2014, p. 9).

L'architecture est un art de concevoir et de bâtir des édifices en y incluant les aspects sociaux et environnementaux liés à sa fonction. L'architecture part d'une réflexion et d'une planification de la part du concepteur. Cette réflexion est à la fois esthétique, sociale, environnementale et philosophique. (Wikipedia, 2015)

L'idée est venue lors de mon expérience professionnelle en tant qu'ASE en UAPE. En effet, j'ai travaillé durant quatre ans avec un groupe d'écoliers. Durant cette période, j'ai pu observer un certain nombre d'enfants « agités » qui courent entre chaque salle ou dans les corridors. D'autres encore qui se sentent perdus au milieu de tout ce monde présent qui n'a de cesse de bouger dans tous les sens. Mon hypothèse est que le problème vient des salles qui sont étroites et très dispersées. En effet, au premier étage il y a trois salles reliées par des parois coulissantes qui ne protègent pas du bruit, une salle au deuxième, à l'origine destinée aux réunions des cadres, et enfin des corridors très larges qui influencent l'envie de se précipiter au pas de course. Notre salle à manger est très grande mais, malgré qu'elle soit insonorisée, le bruit est insupportable lorsque tout le monde est regroupé. J'ai observé des enfants qui se bouchaient les oreilles pendant le repas.

Durant mon expérience professionnelle dans un secteur tel que les écoliers, j'ai pu observer que l'équipe éducative est souvent désemparée face à ces situations. L'une des solutions qui a été trouvée était de séparer les enfants en groupe correspondant à leur degré scolaire. Pour ce faire, il a donc été demandé aux autorités communales de pouvoir utiliser une salle décentralisée afin de la dédier aux plus grands. Les plus petits mangeraient désormais dans leurs salles d'activité respectives, ceci afin de réduire le niveau sonore. Si ce but était atteint, le côté pratique s'en trouvait, lui, péjoré. En effet, une partie du personnel se devait de traverser plusieurs routes avec un grand groupe d'enfant vers ce nouveau lieu. Une autre se retrouvait dès lors à devoir nettoyer après chaque repas les tables, les chaises ainsi que le sol afin que les enfants puissent à nouveau jouer avant le retour à l'école.

1.1.2 THÉMATIQUE TRAITÉE

Plusieurs domaines alimentent la problématique de l'espace au sein de l'UAPE. Outre le respect des normes cantonales en vigueur, celui des besoins de l'enfant en âge de scolarité n'est pas à négliger. Les informations obtenues par ces deux pôles sont primordiales et influent donc sur l'aménagement. Nous pouvons mettre en place une multitude d'objectifs soit dans l'organisation physique, soit dans l'apport de matériel. Cependant, si cela ne répond pas directement aux besoins et aux intérêts des enfants, nous passons à côté de l'essentiel. (Musson, 2013)

Bien évidemment, il faut aborder le thème de l'architecture. Est-ce que cette dernière a un impact sur le comportement des enfants ? Il faut qu'elle puisse assurer la sécurité des enfants et du personnel. Les concepteurs y sont forcément étroitement liés. En effet, il faut tenir compte de la collaboration entre les concepteurs et les utilisateurs. Le personnel éducatif a des attentes et des besoins lors de l'élaboration de la construction et il semblerait important que l'architecte puisse y répondre.

Les crèches sont connues et revendiquées depuis bien longtemps. Est-ce le cas pour les UAPE ? Comment sont-elles perçues ? Nous entendons souvent parler de « cantine scolaire » ou de « surveillance ». Cela ne valorise pas l'image de l'UAPE qui a d'autres valeurs comme l'accompagnement de compétences pas forcément travaillées à l'école.

1.1.3 INTÉRÊT PRÉSENTÉ PAR LA RECHERCHE

Motivations personnelles : Cette problématique étant journalière et entachant la vie du personnel et des clients, ce travail me permet de réfléchir aux réels besoins des enfants en âge scolaire fréquentant une UAPE. De plus, il répond à de réelles préoccupations quotidiennes. La thématique en lien avec les UAPE est novatrice et permet de répondre à des questions qui n'ont peut-être encore jamais été soulevées. Il m'encourage à proposer aux enfants un accueil respectueux de leur stade de développement.

Motivations professionnelles : Ce travail habilitera de façon certaine les équipes éducatives à réajuster leurs points de vue sur la problématique. Cet outil de ma réflexion élargira l'éventail des solutions possibles pour un encadrement optimal des écoliers de tous âges. En effet, elles se mettent régulièrement en question sur leur méthode de travail et pensent que le problème vient de leur façon de poser un cadre et des limites. Cela leur permettra de se rendre compte si leur espace d'accueil pour écolier est conçu de manière à respecter les besoins de ces derniers.

1.2 PROBLÉMATIQUE

1.2.1 QUESTION DE DÉPART

Ma question de départ est la suivante : Est-ce que les espaces de nos unités d'accueil pour écoliers sont-ils adaptés à leur âge et à leurs besoins ?

1.2.2 PRÉCISIONS, LIMITES POSÉES À LA RECHERCHE

Dans ce travail, je traite la thématique de l'aménagement des espaces en fonction des besoins des écoliers. Il me semble nécessaire de développer leurs besoins et de faire un parallèle avec l'école. En effet, ceux cultivés en UAPE sont différents mais complémentaires que ceux assouvis dans le cadre scolaire (Musson, 2013). J'aborde en superficiel l'architecture qui, pour moi, est un sujet vaste qui pourrait être étudié en tant que sujet central d'un travail de mémoire. Je ne l'approfondis pas au niveau théorique mais je m'appuie sur une interview réalisée avec un professionnel du domaine et sur des observations faites sur deux UAPE. Ensuite, je souligne l'importance d'un aménagement répondant aux besoins des enfants accueillis. Je parle de différents points comme des recherches qui ont été faites sur l'impact de l'aménagement au niveau du comportement des personnes qui fréquentent le lieu. J'ai également axé mon travail sur différentes pédagogies en lien avec cette thématique notamment celle de Maria Montessori, Rudolf Steiner et Emmi Pikler. Pour clore, j'évoque le rôle de l'EDE qui pour moi est le fil rouge du bon fonctionnement d'une structure quelle qu'elle soit. Ceci tant dans l'accompagnement des enfants afin d'assouvir les besoins de ces derniers que dans sa façon d'aménager les espaces.

Mes recherches sont ciblées sur les enfants entre 4 à 12 ans. Toutes les UAPE sont concernées car l'aménagement des lieux dépend du nombre d'enfants accueillis ainsi que des espaces disponibles.

1.2.3 OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Lors de ce travail, j'aimerais atteindre les objectifs suivants :

- Approfondir mes connaissances théoriques.
- Faire des recherches et me documenter sur l'accueil en UAPE.
- Clarifier et définir les besoins des enfants qui fréquentent les UAPE.
- Définir comment favoriser ces besoins au travers des espaces proposés.
- Intégrer les normes en vigueur selon les directives cantonales.
- Découvrir si l'architecture des UAPE est différente de celle des crèches.
- Observer et définir l'impact du bâtiment et de son aménagement sur le comportement des écoliers.
- Développer une réflexion sur l'aménagement des espaces d'une UAPE.
- Identifier le rôle des professionnels au sein de l'accueil extra-scolaire.
- Elargir mes connaissances ainsi que mes compétences sur la tranche d'âge des écoliers.
- Faire des liens entre la théorie et la pratique.

1.3 CADRE THÉORIQUE ET/OU CONTEXTE PROFESSIONNEL

Afin de déterminer les éléments nécessaires à la bonne compréhension de mon travail, voici les quatre concepts qui seront développés ; les besoins des écoliers, l'architecture, l'aménagement et le rôle de l'EDE.

1.3.1 LES BESOINS DE L'ÉCOLIER

Le développement de l'enfant se fait durant une période donnée comme une année scolaire et selon un processus graduel et continu. La maturation soutient ce processus ainsi que l'accompagnement des éducateurs (Bouchard & Fréchette, 2011).

Dans ce concept, je définis les besoins des enfants de 4 à 12 ans. Pour chaque besoin, j'ai trouvé indispensable de séparer ceux des enfants de 4 à 6 ans de ceux des jeunes de 6 à 12 ans. En effet, les besoins des enfantines sont autres que ceux des primaires et il me semble important de les différencier. Dans chaque livre que j'ai pu lire en lien avec le développement des enfants, les besoins sont toujours différenciés selon ces âges. Je mets l'accent sur le besoin cognitif, le besoin moteur, le besoin de sécurité et le développement social (avenirsocial, 2013).

Besoin cognitif

Dans ce thème, je parle du développement intellectuel des écoliers qui est en évolution. Je définis la façon dont on peut le soutenir en tenant compte du fait qu'ils sont à l'UAPE et non pas à l'école. Pour ce faire, je m'appuie sur différentes théories développées par certains pionniers de la psychologie tels que Piaget et Vygotski. Je me réfère également à mes cours de psychologie du développement (Bouchard & Fréchette, 2011).

Besoin moteur

Ce besoin nécessite de cibler le stade de développement physique de l'enfant. Je définis donc leur stade selon leur âge ainsi que les besoins qui y sont étroitement liés. Selon les lectures faites sur le sujet, je m'intéresse aux différentes activités que l'on peut leur proposer afin de favoriser le mouvement.

Besoin de sécurité

Au travers de ce point, j'aborde l'importance de la relation qui se construit entre l'enfant fréquentant l'UAPE avec l'équipe éducative (avenirsocial, 2013). Il est aussi utile d'évoquer la relation avec les pairs, son influence, son impact. Pour finir, je relève également ce qui procure à l'enfant du stress et de l'inquiétude ainsi que la nécessité de l'EDE d'y remédier.

Développement social

Je ne peux parler du développement social en omettant le besoin psycho-affectif (Bouchard & Fréchette, 2011). Je définis donc, selon les tranches d'âge, les besoins à ce niveau. Pour y arriver, je décris différentes façons pour l'enfant de développer sa compétence sociale au travers de différents points tel que : le jeu, l'école, le groupe ainsi que la famille (Martinal Bessero, 2015).

1.3.2 ARCHITECTURE

Le deuxième thème concerne l'architecture des différentes structures. En effet, ce point me semble important à développer car il est à la base de tous les besoins. Sans bâtiment, nous ne pouvons pas accueillir d'enfants.

Dans ce concept, je mets en lien cette thématique avec les besoins des enfants décrits dans le premier point. J'ai également interviewé une architecte ayant déjà monté des projets de crèche/UAPE. Grâce à cela, j'ai pu approfondir mes connaissances sur le sujet en me concentrant sur certaines questions comme : la différence entre un bâtiment d'habitation et une crèche, le rapport aux normes d'une structure d'accueil, repérer quel critère prime entre l'esthétique et la fonctionnalité, les connaissances qu'ont les professionnels de l'architecture sur les différents besoins des enfants et également la collaboration avec les futurs utilisateurs du bâtiment.

Il est également important de se pencher sur les directives cantonales du Valais afin de les relier avec la pratique.

Cette étude m'a menée à l'observation concrète sur le terrain de deux UAPE afin de les comparer. Je me suis basée sur l'architecture des locaux ainsi que sur l'aménagement des lieux.

1.3.3 AMÉNAGEMENT DU LIEU D'ACCUEIL

En troisième lieu, je parle de l'aménagement des espaces. Dans ce point, je donne une définition de ce qu'est l'aménagement et ce qu'il apporte aux enfants et au personnel qui y travaille. Il est également en corrélation avec les besoins des écoliers et découle de l'architecture.

Je relate de recherches qui ont été menées récemment sur l'impact de l'aménagement au niveau du comportement des enfants (PetiteEnfance, 2006). Elles touchent l'emplacement des zones de jeux, de l'adaptation du mobilier et également sur l'emplacement de l'EDE dans la salle de vie. Ces études m'ont convaincues de la nécessité de parler des différents coins que l'on retrouve en UAPE et ce qu'ils permettent de développer chez les enfants.

Toujours en lien avec les besoins des enfants d'âge scolaire, je parle également d'un aménagement spécifique aux enfants plus grands au sein de l'UAPE (Musson, 2013).

Pour finir, je relie trois pédagogies qui touchent à l'aménagement de l'espace : dans l'approche d'Emmi Pikler, Rudolf Steiner ainsi que Maria Montessori (PetiteEnfance, 2006).

1.3.4 RÔLE DE L'EDE

Pour cette dernière notion, je définis le rôle de l'EDE face aux trois points précédents. Je mets évidemment un accent particulier sur celui élevant les besoins des écoliers. En effet, c'est en connaissant les enfants ainsi que leur stade de développement que l'EDE pourra motiver les besoins en termes d'architecture et saura aménager un local pour permettre aux enfants de s'épanouir sereinement.

Je parle de l'observation, de ce qu'elle apporte au fonctionnement de l'équipe et de l'importance des liens tissés dans le groupe.

1.4 CADRE D'ANALYSE

1.4.1 TERRAIN DE RECHERCHE ET ÉCHANTILLON RETENU

Je commence par chercher des ouvrages définissant les besoins des enfants en âge de scolarité et traitant des espaces en milieu scolaire. Je m'intéresse également aux articles parlant de l'aménagement des espaces au sein des UAPE ; des enfants en âge de scolarité ; du rôle de l'EDE dans l'accompagnement des écoliers.

J'ai interviewé une architecte qui travaille sur des projets de construction de crèche/UAPE. Cela nous a permis d'avoir un échange sur nos différentes compétences. J'ai pu soulever des points comme la collaboration entre les deux mondes professionnels, l'importance de l'esthétique du bâtiment, de sa fonctionnalité et ce rapport aux normes.

J'ai également comparé deux UAPE sur leur architecture, leur emplacement, leur situation, leur capacité d'accueil ainsi que sur leurs différents espaces.

1.4.2 MÉTHODE DE RECHERCHE

J'ai questionné mes collègues de travail sur certains livres qu'elles connaissaient déjà en rapport à mon étude. J'ai également regardé des travaux de mémoire relatant de sujets similaires au mien afin de récolter informations et bibliographies. Lorsqu'un livre m'intéresse, je regarde la table des matières et sélectionne le contenu selon les informations qui correspondent à mes thématiques de recherche. Comme nous a conseillé notre référent méthodologique, lorsque je trouve une information qui me captive mais qui ne rentre dans aucune thématique, je la range dans mon dossier « inclassable ». Je peux ainsi l'utiliser en fin de processus si elle devient pertinente. J'utilise également différentes couleurs de stabilo afin de différencier les informations surlignées. Pour terminer, j'ai comparé mes observations faites durant mon expérience professionnelle avec la littérature.

1.4.3 MÉTHODE DE RECUEIL DES DONNÉES ET RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Pour réaliser ce travail, je me suis donc appuyée sur des recherches littéraires, mon expérience en UAPE, une interview et une observation sur le terrain. Afin de concentrer mes prospections bibliographiques, j'ai utilisé des mots clés à repérer dans les tables des matières. Tout en lisant, j'ai rempli des fiches de lecture à la main afin de rassembler les éléments nécessaires à ma recherche¹.

Le concept pour lequel j'ai eu le plus de difficultés à trouver de la littérature est celui de l'architecture. En effet, ce dernier étant très vaste, j'ai préféré me tourner vers un professionnel du domaine et une observation du terrain. J'ai donc, au préalable, préparé un

¹ Voir annexe I

questionnaire pour mon entretien avec un architecte². Pour l'observation sur place, je me suis inspirée des normes cantonales du Valais traitant des locaux et de l'équipement. Lors de ces visites, j'ai dialogué avec le personnel qui y travaille et ai pris quelques photos³.

² Voir annexe II

³ Voir annexe III

2. DÉVELOPPEMENT

2.1 INTRODUCTION ET ANNONCE DES GRANDES PARTIES DU DÉVELOPPEMENT

Les espaces de vie en UAPE liés avec les besoins des écoliers sont une thématique nouvelle. En effet, les UAPE sont récentes. Elles ont commencé à se développer au début des années 2000 afin de répondre à une ordonnance fédérale (Commune de Bassins, 2007). Les lieux prévus pour les UAPE sont forcément associés aux âges des enfants accueillis et se doivent de les respecter.

Je définirai donc différents besoins qu'ont les enfants fréquentant les UAPE. J'ai été attentive à les séparer en fonction du stade de développement dans lequel les écoliers se trouvent. Ces besoins sont le fil conducteur des concepts suivants. L'architecture influant sur la mise en place des locaux et l'organisation de la journée, elle est abordée en point central. Logiquement, je rebondis sur l'aménagement du lieu d'accueil en donnant une définition de la fonction et de l'impact de ce dernier sur le comportement des enfants et du personnel. Puis, pour terminer, je décrirai le rôle de l'EDE en lien avec les trois concepts précédents afin de les relier.

2.2 PRÉSENTATION DES DONNÉES

2.2.1 BESOINS DE L'ÉCOLIER

- **Besoin cognitif**

Ce point concerne le développement de l'intelligence de l'enfant entre 4 et 12 ans. Selon cet auteur (Musson, 2013, p. 127) « l'intelligence est la faculté de comprendre, de raisonner et de rationaliser. Elle englobe la mémoire, la capacité d'adaptation et celle de résoudre les problèmes ».

Enfantines ou 1-2H (de 4 à 6 ans) :

Piaget parle de la période préopératoire dont le stade de la pensée intuitive qui concerne les enfants de 4 à 6-7 ans. Dans ce stade, les enfants sont dépendants de la perception qui influence leur logique. Pour que l'enfant puisse raisonner, il doit pouvoir agir et manipuler. Il éprouve de la difficulté à exécuter mentalement des opérations (Bouchard & Fréchette, 2011, p. 181). L'enfant se trouve dans la pensée égocentrique ce qui sous-entend qu'il ne réfléchit que par son propre point de vue (Martinal Bessero, 2015). Pour appréhender une situation ou un problème, l'enfant ne le fait que d'une seule façon en se considérant au centre de l'attention, sans se soucier des autres. Il se retrouve donc souvent en situation d'échec lorsque celle-ci demande de tenir compte de plusieurs informations en même temps (Musson, 2013, p. 129).

L'enfant de 4-6 ans a besoin d'être accompagné et soutenu dans son apprentissage par des activités stimulantes et adaptées. Il est important que le personnel l'assiste dans son évolution et lui donne les moyens de s'investir dans ses sources d'intérêt. Il aime le jeu

symbolique, imiter les pairs car il s'identifie à eux. A cet âge, il est important, afin de soutenir ce besoin, qu'il soit entouré d'enfants de son âge et du même centre d'intérêt (avenirsocial, 2013).

Primaires ou 3 à 8H (de 6 à 12 ans) :

Selon la théorie de Piaget, à cet âge l'enfant se trouve dans la période opératoire concrète. À ce stade, il commence à raisonner, à résoudre des problèmes et il est en mesure d'agir en pensée sur la réalité (Bouchard & Fréchette, 2011, p. 187). Il sait tenir compte de plusieurs éléments simultanément. Il comprend également la réversibilité de ses actions. Se maintient toutefois son besoin de modèles de comportements de la part de l'EDE. Il pourra ainsi imaginer et reproduire (Martinal Bessero, 2015).

C'est vers l'âge de 9 ans que les capacités de mémorisation, d'attention et de concentration s'affinent. L'enfant désire apprendre ce qui l'intéresse. Pour y arriver, l'EDE doit connaître les intérêts, les préférences et les objectifs personnels des enfants. Elle doit avancer une palette éclectique d'activités. L'enfant peut ainsi exercer et explorer ce qui le captive mais il peut également essayer de nouvelles choses (Musson, 2013, p. 130).

Entre 6 et 12 ans, l'enfant a besoin d'activités variées, qu'elles soient créatrices, éducatives, culturelles, sportives, physiques, culinaires ou ludiques. Elles répondent à son besoin cognitif. Il est également nécessaire qu'il puisse faire ses devoirs avec une personne de référence sans aucun jugement scolaire (avenirsocial, 2013).

Dans ce même développement, Vygotski semble opposé à la théorie de Piaget. En effet, Vygotski accorde une plus grande importance aux interactions avec les autres dans le développement de la pensée. Il soutient que ce développement est déterminé par le contexte culturel dans lequel il a lieu (Bouchard & Fréchette, 2011, p. 192). C'est la théorie historico-culturelle.

- **Besoin moteur**

Ici je m'épanche sur la motricité globale et fine, étroitement liée au développement physique et moteur de l'enfant (avenirsocial, 2013).

Enfantines ou 1-2H (de 4 à 5 ans) :

Durant cette période, les enfants ont besoin de se dépenser et de bouger. Il est important, à l'UAPE, de favoriser l'activité motrice en extérieur ou en salle de gym. Cependant, dans cette tranche d'âge, les enfants n'ont encore pas beaucoup d'endurance et se fatiguent vite (Martinal Bessero, 2015). Certains enfants peuvent encore se trouver dans le stade de l'apprentissage de la propreté. Ils nécessitent donc d'être accompagnés dans ce développement. Le début de la scolarité soumet à l'enfant un nouveau rythme à apprivoiser. Il est donc nécessaire de leur permettre de se reposer durant la journée (avenirsocial, 2013).

Primaires ou 3 à 8H (de 6 à 12 ans) :

C'est une phase de grands changements au niveau corporel. En effet, les enfants de ces âges prennent du poids et grandissent en peu de temps. Entre 6 et 8 ans, leur croissance n'est ni régulière, ni harmonieuse. Entre 9 et 12 ans, elle ralentit et, souvent une prise de

poids s'installe (Martinal Bessero, 2015). Durant cette période, les jeunes deviennent plus résistants à l'effort et ont alors encore plus besoin que les enfantines de dépenser leur énergie. Pour les y pousser, il semble important de leur proposer des activités à l'extérieur, là où les conflits sont moindres (Martinal Bessero, 2015). Plus l'enfant grandit, plus il est en demande de liberté. Il a envie de découvrir le monde seul. Il a moins peur de l'inconnu et ne se rend pas toujours compte du danger. Il est pratiquement autonome sur le plan physique. Il a donc besoin d'un cadre souple et adapté qui lui permet de faire des expériences sur le plan physique (avenirsocial, 2013).

- **Besoin de sécurité**

Enfantines ou 1-2H (de 4 à 5 ans) :

Le début de la scolarité annonce changements et nouveautés. L'enfant a besoin de continuité et d'un cadre rassurant pour appréhender ces transpositions le plus sereinement possible. Les professionnels de l'enfance représentent à ce moment un repère stable pour ce dernier. L'enfant a besoin de sécurité affective et une certaine proximité avec l'adulte qui l'accompagne.

Pour atteindre ce but, l'adulte doit proposer des activités individuelles ou collectives afin de favoriser l'épanouissement individuel, la cohésion ou l'entraide. Le professionnel doit également se montrer à l'écoute des besoins de l'enfant afin d'y répondre de manière ajustée. Ainsi, il se sentira en sécurité et pourra bénéficier avec quiétude de la vie en collectivité (avenirsocial, 2013).

Primaires ou 3 à 8H (de 6 à 12 ans) :

L'enfant sort du monde imaginaire et de la pensée magique pour entrer dans l'âge de raison. Il se rend mieux compte de la réalité et voit le monde différemment. Souvent, à cet âge, il côtoie beaucoup de professionnels ce qui lui offre une palette de repères mais cela peut également lui prodiguer de l'inquiétude.

Il est important pour lui d'avoir un adulte bienveillant afin de débriefer la journée du jeune. Ce dernier est souvent plus timide qu'un cadet et l'expression de ses sentiments s'en trouve alors péjorée. Il a donc besoin de quelqu'un qui soit à l'écoute de ses émotions mais également capable d'observer et déchiffrer son discours non-verbal. L'EDE doit donc créer un lien avec chaque enfant en l'observant, en l'écoutant et en lui donnant de l'attention (avenirsocial, 2013).

L'enfant de l'école primaire a également beaucoup de nécessités dans le domaine psycho-affectif. Il a besoin d'appartenance, de soutien, d'écoute, de médiation en cas de conflits et évidemment, avoir confiance en l'adulte qui l'accompagne est primordial (avenirsocial, 2013).

- **Développement social**

« Le développement social désigne la capacité de se faire des amis et de s'entendre avec les autres, de travailler en équipe et d'être un bon meneur. Toutes ces habiletés reposent sur l'estime de soi, la confiance en soi et la coopération avec les autres. » (Naître et grandir, 2011)

Enfantines ou 1-2H (4 à 5 ans) :

Ici, les enfants apprennent petit à petit à expliquer les règles d'un jeu ou d'une activité, à utiliser la coopération pour jouer avec un groupe de 2 ou 3 enfants, à s'excuser pour un geste involontaire, à faire la différence entre le bien et le mal et également à écouter les autres lorsqu'ils s'expriment. (Naître et grandir, 2011)

Dans cette tranche d'âge, l'amitié concerne l'aide à sens unique. Les enfants jouent ensemble en se prêtant les choses (Martinal Bessero, 2015).

Primaires ou 3 à 8H (de 6 à 12 ans) :

C'est la période où les relations sociales s'élargissent. En effet, l'enfant va à l'école, parfois à l'UAPE, pratique des activités extra-scolaires, etc... Le nombre d'intervenants à ses côtés s'intensifie et les interactions se diversifient.

L'écolier développe sa compétence sociale à travers différents points :

- ❖ **Le jeu** : Le jeu permet d'apprendre des règles et de les respecter. Au même titre que pour devenir un être sociable, on doit respecter les règles de la société. Cette compétence s'acquiert dès 6 ans. Le jeu amène également à se définir par rapport aux autres et à s'affirmer afin de ne pas devenir une personne influençable. L'enfant apprend à collaborer, à mettre au point des stratégies, à réfléchir et également à exprimer ses émotions.
- ❖ **L'école** : C'est souvent le premier pas en dehors de la sécurité familiale. L'enfant apprend à devenir un membre à part entière et va devoir trouver sa place au sein d'un groupe.
- ❖ **Le groupe** : De par son influence sur l'enfant, le groupe lui inculque la démocratie, la coopération et participe au développement de son besoin d'appartenance. Au départ, vers 7-8 ans, les unions se forment dans l'unique but de jouer. On voit naître alors la compétition et celle-ci demande de l'organisation. Un meneur devient alors nécessaire à la structuration du groupe et son caractère donnera sa couleur à la bande. C'est à partir de 10 ans que la solidarité se construit et que la démocratie s'installe petit à petit. L'amitié se mue en une collaboration réciproque, la relation s'égalise entre les pairs et les tend à durer.
- ❖ **La famille** : L'enfant va devenir graduellement indépendant de sa famille. Cependant, la relation avec ses parents reste très importante. Il va mieux comprendre son rôle au sein de sa famille. Il saura donc se situer dans sa relation de fratrie ainsi que celle de ses parents. Vers 8-9 ans, il va comprendre que ses parents ont un rôle de parent avec lui et un rôle de conjoint entre eux. Il saisit mieux que ses parents l'aiment même s'ils s'aiment entre eux (Martinal Bessero, 2015).

2.2.2 ARCHITECTURE

- **Définitions**

Définition de l'architecture: C'est la façon dont a été conçu un bâtiment, ce à quoi l'architecte a fait attention dans l'élaboration de la construction. « L'art de construire les bâtiments ». (Larousse, 2015)

Définition de l'espace : L'espace est la/les salle(s) ou le(s) lieu(x), sans équipement, mis à disposition des utilisateurs. « Propriété particulière d'un objet qui fait que celui-ci occupe une certaine étendue, un certain volume au sein d'une étendue, d'un volume nécessairement plus grand que lui et qui peuvent être mesurés ». (Larousse, 2015)

Les enfants ont besoin d'un lieu dans lequel ils se sentent libres. Un endroit où ils peuvent utiliser du matériel divers et varié, explorer, créer et résoudre des problèmes. Il leur faut un endroit où ils ont le droit de bouger, courir et crier. Nous devons leur proposer un endroit où ils peuvent ranger leurs affaires personnelles et exposer leurs créations (Partager le plaisir d'apprendre, 2011, p. 109). Les enfants ont besoin de laisser leur empreinte afin de reconnaître le lieu. Cependant, dans les nouvelles structures, les architectes ont le droit d'interdire d'afficher des œuvres aux murs du bâtiment. Ceci va donc à l'encontre des besoins des utilisateurs qui ne peuvent pas développer leur sentiment d'appartenance.

Les UAPE doivent utiliser tous les espaces qui sont mis à leur disposition afin de combler les intérêts et les besoins de chaque enfant. Un environnement et des emplacements riches favorisent le développement des enfants sur tous les plans des différents besoins cités dans le point 2.2.1. Un tel environnement agit sur le comportement des enfants qui le fréquentent. La qualité de l'espace, de l'aménagement et du matériel proposé touchent le niveau de participation des enfants et influencent les interactions positives entre tous les acteurs de ce milieu de vie (Musson, 2013, p. 172).

- **Besoins en termes d'architecture**

Selon mon interview avec une architecte⁴, la représentation du bâtiment diffère selon le mandataire. En effet, la personne que j'ai rencontrée attache une importance exemplaire à l'avis des utilisateurs. Elle prend contact avec du personnel travaillant dans une structure afin d'avoir leur avis sur la fonctionnalité de la construction. Elle cherche également à prendre contact avec les futurs utilisateurs du produit afin de cerner au mieux leurs attentes. Cette architecte relève qu'en général, ces confrères et elle-même ne connaissent pas les besoins des enfants et n'ont aucune information à ce sujet.

Ils travaillent selon un mandat de la commune qui a été co-construit avec des architectes et des personnes du milieu de l'enfance. Ces derniers remplissent un programme qui définit combien de m² doit faire le bâtiment, combien de salles doivent être présentes, etc... Les architectes qui participent au concours sont obligés de respecter ces normes. Ils ne peuvent pas proposer moins que ce qui est demandé. Cependant, lorsqu'ils se rendent compte qu'il y

⁴ Voir annexe II

a des espaces perdus, ils peuvent rajouter des choses comme des salles d'activités (salle de bricolage, psychomotricité, petite cuisine, etc...). L'architecte interviewée précise que lorsqu'un projet est accepté, tout le plan est revu et modifié. Elle spécifie également que toutes les normes et directives sont difficiles à respecter. Par ailleurs, certains architectes misent beaucoup sur l'esthétique du bâtiment au détriment de sa fonctionnalité. En effet, ceux qui créent le plus beau projet ont plus de chance de le voir se concrétiser que ceux qui visent la fonctionnalité.

Les normes étant les mêmes pour une UAPE que pour une crèche, les architectes ne les différencient que sur la tranche d'âge. La personne interviewée a participé à plusieurs entretiens avec des EDE. Ceux-ci lui ont permis de comprendre l'importance primordiale du repos pour le bébé et de la nécessité sans équivoque du défoulement pour l'écolier.

Forte de ces constatations capitales, sa réflexion l'a menée à la conclusion logique suivante : les deux secteurs doivent être séparés pour leur permettre d'assumer pleinement leur fonction dans le respect des besoins fondamentaux de chaque période de la vie des adultes en devenir tout en maintenant un lien entre eux dans le soucis du besoin de continuité évoqué plus haut.

- **Les directives cantonales du Valais**

Selon les directives cantonales du Valais⁵, l'UAPE est différenciée de la crèche. Le service cantonal de la jeunesse affirme que les crèches accueillent les enfants jusqu'à 6 ans en stipulant que les enfants de 4 à 6 ans (âge des enfantines) nécessitent 1 poste d'EDE pour 10 enfants. Cependant, les UAPE accueillent les enfants à partir de 4 ans et le rapport de personnel encadrant au prorata des enfants parle de 1 poste d'EDE pour 12 enfants (jeunesse, 2010).

Je relève ce point qui est important pour moi. En effet, selon ces directives, les enfantines (1-2 Harmos) sont comptés autant dans le secteur crèche que dans celui de l'UAPE. La mission d'une crèche et d'une UAPE n'est pas fondamentalement différente si ce n'est que l'UAPE doit offrir aux enfants la possibilité d'effectuer leurs tâches scolaires.

Là où intervient le problème, selon moi, est dans le point des locaux et équipements. En effet, les enfants qui fréquentent les crèches ont besoin de salle de repos contrairement aux UAPE où cela n'est pas nécessaire. Dans le point 2.2.1 Besoins des écoliers, je précise que les enfants de 4 à 6 ans rencontrent de nouveaux rythmes et ont besoin de se reposer durant un moment de la journée. Ce besoin ne peut donc difficilement être satisfait si les UAPE ne sont pas munies de salles prévues à cet effet.

- **Comparaison de deux UAPE :**

J'ai comparé deux UAPE au niveau de leurs infrastructures et des espaces proposés aux enfants. J'ai également échangé avec les EDE qui y travaillent afin de me renseigner sur le fonctionnement et l'impact des différents espaces sur le comportement des enfants. Pour

⁵ Voir annexe IV

faciliter la compréhension, je vais parler de l'UAPE 1 qui accueille au maximum 28 enfants et l'UAPE 2 qui en accueille 115.⁶

Rubrique	UAPE 1	UAPE 2
Nombre	UAPE de village 28 enfants accueillis maximum sur le temps de midi.	UAPE de ville 115 enfants accueillis maximum sur le temps de midi.
Lieu	Elle se trouve dans la cours de l'école d'où viennent les enfants.	Elle se trouve à proximité du plus grand centre scolaire de la ville. Elle est reliée à ce dernier par une passerelle. Des enfants de 4 autres centres scolaires de la ville y viennent en bus ou à pied.
Emplacement dans la structure	L'UAPE se trouve au rez-de-chaussée de la crèche. Elle est indépendante de cette dernière mais y est reliée par un escalier.	L'UAPE se trouve au 1 ^{er} ainsi qu'au 2 ^{ème} étage de la crèche. Elle fait partie des mêmes locaux. Les salles du 1 ^{er} se trouvent en dessus des groupes préscolaires et en face de la nursery.
Vestiaire	Le vestiaire se trouve à l'entrée avec des crochets et des casiers pour chaque enfant.	Le vestiaire se trouve au rez-de-chaussée avec des crochets pour chaque enfant. Il y a des armoires pour les pantoufles.
Salle à manger	La salle de vie comprend une cuisine agencée avec un espace pour les tables et les chaises. Les enfants de tous âges y mangent en collectivité. Ils sont tout de même séparés à table selon leur degré scolaire.	La structure contient un réfectoire avec une cuisine indépendante ouverte. La salle étant mal insonorisée, il n'y a que les 1 ^{ers} et 2 ^{èmes} primaires (3-4H) qui y mangent. Les enfantines (1-2H.) mangent dans la salle d'activité du 2 ^{ème} . Les 3-4-5-6 primaires (5-6-7-8H.) mangent dans une salle externe à la crèche.
Salles d'activités	Les salles d'activités sont délimitées par des bandes de couleurs peintes au mur. Le coin « vert » contient des jeux adaptés aux plus petits et le coin « orange » aux plus grands.	L'espace d'activités du 1 ^{er} , destiné aux 1-2p (3-4H) peut être séparé en 3 grâce à une paroi coulissante. À l'origine dédiée à une utilisation multimédia, la salle du 2 ^{ème} a dû

⁶ Voir annexe III

		<p>être réaménagée après la construction du bâtiment. En effet, de la place manquait pour l'accueil des enfantines (1-2H).</p> <p>Les enfants de 3-4-5-6 primaires (5-6-7-8 H.) se déplacent au sein d'un autre centre scolaire de la ville durant le temps de midi. Ils y mangent et ont une salle qui leur est réservée pour les activités.</p>
Salles d'eau	L'UAPE est agencée de 2 salles de bains, utilisées selon le sexe des enfants, permettant de s'y brosser les dents par petits groupes.	<p>Au 1^{er} étage se trouve une salle de bain avec 2 WC séparés. Les enfants se lavent cependant les dents dans le réfectoire, dans un lavabo de gouttière.</p> <p>Le 2^{ème} étage comprend une salle de bain avec un WC. Elle sert également aux soins dentaires.</p>
Espaces extérieurs	<p>Accès direct dans un jardin sécurisé par une barrière. Il est agrémenté de tables, de chaises, d'arbres, d'un toboggan, d'un bac à sable et d'une table de ping-pong.</p> <p>Un chemin permet de rejoindre la cours d'école munie d'un terrain multisport et d'une place de jeux.</p>	<p>Au 1^{er}, les enfants n'ont pas d'accès direct à un espace extérieur. Ils rejoignent cependant un parc public devant la crèche. On y trouve une petite forêt, un pré et une fontaine. Cet espace est délimité par une barrière tout autour du parc.</p> <p>Au 2^{ème}, une terrasse en béton est accessible. Elle est aménagée d'un bac à sable, de cabanes et de rondins de bois. Cet espace très vaste offre la possibilité de se cacher mais ne permet pas aux EDE d'avoir une vue d'ensemble.</p>
Autres espaces disponibles	Le groupe peut utiliser la salle de gym lorsque cette dernière est disponible.	<p>Les groupes peuvent utiliser les salles de gym lorsque ces dernières sont disponibles.</p> <p>La crèche dispose également d'une salle de psychomotricité, d'un bac à boules, d'une salle de bricolage et d'une petite cuisine que les écoliers peuvent utiliser à leur guise.</p>

Salle de repos	Un temps de relax est prévu pour les enfants de 1 ^{ère} enfantines (1H.) qui ne vont pas à l'école l'après-midi. Il n'y a pas de salle prévue à cet effet. Les enfants ont des tapis qu'ils installent dans le coin de jeux des plus petits (coin vert). Une EDE est présente durant ce moment.	Un temps de relax est prévu pour les enfants de 1 ^{ère} enfantines (1H.) qui ne vont pas à l'école l'après-midi. Il n'y a pas de salle prévue à cet effet. Les enfants ont des lits de camps qu'ils installent dans leur salle d'activité. Les stores sont baissés afin d'assombrir la salle. Une EDE est présente durant ce moment.
Espace pour les travaux d'école	Les enfants font leurs devoirs sur les tables de la salle à manger après les repas. L'équipe a une attention particulière à ce que la table soit un peu mise à l'écart du reste de la salle afin de favoriser la concentration.	Les enfants ont une salle prévue à cet effet où ils se retrouvent dans le calme et le silence. Une EDE est présente afin de répondre aux éventuelles questions des enfants.
Comportement des enfants	Groupe dynamique. Un travail a été mené par les EDE sur les règles de vie avec les enfants. Les enfants sont mélangés selon les âges et les degrés scolaires.	Groupe très dynamique. L'équipe éducative a conduit un travail de longue haleine avec un superviseur afin de déterminer les règles de vie adéquates aux différentes problématiques rencontrées. Les groupes ont été séparés selon le degré scolaire afin d'améliorer la dynamique.

Les observations effectuées ont permis de mettre en relief plusieurs aspects. En effet, l'architecture influe sur le comportement des enfants mais également sur l'organisation de la journée. Comme décrit dans le point suivant, l'EDE a un rôle fondamental dans l'aménagement du lieu d'accueil et dans l'organisation quotidienne. Ce que j'ai également observé, c'est que le nombre d'enfants accueillis a également un impact.

L'UAPE 2, qui accueille 4 fois plus d'enfants que dans l'UAPE 1, est obligée de les séparer en plusieurs groupes. Les locaux restent cependant inadaptés pour en recevoir autant. Là également nous faisons appel aux compétences des EDE dans l'organisation d'une journée afin de permettre aux enfants de pouvoir s'épanouir dans de bonnes conditions.

J'ai volontairement comparé deux UAPE qui n'accueillent pas le même nombre d'enfants et dont les locaux sont pensés différemment afin de relever les différences qui s'y lient. En effet, dans l'UAPE 1, les enfants de tous âges y sont accueillis dans une même salle. Cet accueil permet aux enfants plus petits d'apprendre des plus grands et aux plus grands de se responsabiliser dans cette tâche « d'exemple » pour leurs cadets. Cela leur donne également une représentation de la société actuelle qui met en lien des gens de différents âges.

Dans l'UAPE 2, l'organisation a dû être pensée différemment pour pallier au nombre. Ici, les enfants sont séparés selon leurs âges pour drainer un afflux. Cela leur permet de se regrouper avec des pairs dans le même stade de développement. Il répond à un besoin décrit dans le premier concept (voir point 2.2.1).

Ces deux cas de figure nécessitent des dispositions différentes, comme pour les repas ou les activités proposées.

2.2.3 AMÉNAGEMENT DU LIEU D'ACCUEIL

Un aménagement adéquat des lieux d'accueil contribue au développement global de l'enfant par l'apprentissage actif (Bourgon, Hohmann, Proulx, & Weikart, 2011, p. 109).

- **Définition**

Définition de l'aménagement : C'est ce que met en place l'équipe éducative pour faire d'un espace brut un lieu de vie accueillant et chaleureux. « Action d'aménager un local, un lieu ; résultat de cette action : L'aménagement d'un appartement » (Larousse, 2015).

L'aménagement de l'espace est un outil professionnel qui permet de réguler les activités et la communication au sein d'un groupe. Il influence fortement la dynamique. Il faut, en équipe, travailler l'observation des effets de ce qui est proposé aux enfants accueillis afin de les réajuster. Ce qui est le plus important dans l'aménagement d'une UAPE, c'est que les jeux, les jouets, les matériaux et les équipements favorisent le développement des enfants entre 4 et 12 ans (PetiteEnfance, 2006).

L'environnement qui accueille ces enfants se doit d'être chaleureux et hospitalier. Il lui incombe de leur offrir la possibilité de jouer, de se socialiser et de se divertir. Un espace sans décorations ni personnalité inspire un sentiment de monotonie autant pour les petits que pour l'EDE. Les enfants doivent pouvoir l'utiliser de façon individuelle mais il doit également permettre à plusieurs groupes d'enfants d'être accueillis. Peu importe les conditions locales ou leur âge, les équipes éducatives relèveront un défi important : aménager l'environnement matériel afin de permettre aux enfants de se développer individuellement et en groupe. Il faut qu'il permette aux enfants d'être stimulés, de cohabiter entre eux mais également avec les adultes qui les entourent. (PetiteEnfance, 2006, pp. 15-16).

L'aménagement doit être conçu de façon à délimiter les différents espaces propres à différentes activités dans le but d'offrir à l'enfant plusieurs choix et un accès facile. Il faut que le lieu reflète la personnalité et le caractère des enfants et du personnel qui utilisent les locaux. L'environnement de l'UAPE doit être différent de celui de l'école. Décorer l'espace selon un thème exploité par les écoliers favorise un environnement stimulant. Cela développe le sentiment d'appartenance.

Il est également important pour les enfants d'âge scolaire d'avoir de l'intimité. En effet, avoir un coin, accessible un à la fois, inspire le calme. Cela peut être aménagé de différente façon pour que l'enfant puisse s'y retrouver avec lui-même ou pour se reposer.

Un des problèmes récurrents dans les UAPE est le temps de midi car il est propice au bruit. Durant le repas, s'élève alors agitation, bruit et surexcitation qui amènent une ambiance

défavorable à la digestion. La formation de petits groupes répartis dans plusieurs locaux semble un soutien idéal ainsi que le réagencement du réfectoire (Musson, 2013, pp. 165-169).

Une UAPE doit permettre d'aménager différentes aires d'activités de jeux et de travail. Le fait de délimiter la salle favorise une plus grande variété d'activités et évite la monotonie et la routine. Il suscite également les interactions entre les enfants et permet de développer la coopération. La concentration s'en trouvera aussi favorisée. Le mobilier ne doit pas surcharger la pièce ni entraver la circulation.

- **Recherches actuelles sur l'aménagement**

Plusieurs recherches anglaises et françaises démontrent qu'il est important de délimiter des zones de jeu circonscrites. Cela a une influence positive sur le comportement des enfants. Lorsqu'il y a plusieurs zones de jeu, cela permet à un grand groupe de se diviser. Les interactions positives se multiplient. Dans le cas contraire, il est observé une indéniable circulation des enfants beaucoup moins actifs et plus demandeurs du contact de l'adulte. Les mêmes études ont également permis de comprendre que le mobilier a son impact sur le comportement des enfants durant leurs jeux. En effet, certains meubles trop hauts par rapport à leur taille réduisent la visibilité. Dans ce cas, les enfants ne profitent pas de tout l'espace disponible, ils jouent principalement dans les aires d'où ils peuvent voir l'adulte. Si le personnel se regroupe dans un même endroit, les enfants auront alors tendance à les rejoindre. Alors, la densité augmentera, les jouets se feront rares et les conflits apparaîtront (PetiteEnfance, 2006, pp. 16-17).

- **Les différents coins**

Le personnel doit veiller à modifier les espaces et le matériel proposé afin de favoriser l'intérêt des enfants et leurs besoins. L'équipement proposé ne doit pas être le même qu'à l'école. Il doit lui être complémentaire.

- ❖ **Le coin de construction** : il permet à l'enfant de développer ses habiletés cognitives, psychomotrices, sociales et créatrices.
- ❖ **Le coin des jeux symboliques** : il permet à l'enfant de « faire semblant », d'imiter des personnages, d'improviser et de travailler sa mémoire. Il développe et enrichit également son langage et exprime ses ressentis.
- ❖ **Le coin bricolage** : il permet à l'enfant de développer sa créativité, sa motricité fine et son imagination. Il est également sensibilisé à l'économie et apprend à éviter le gaspillage. Ce coin doit être à proximité d'un lavabo et des coins de jeux qui favorisent le calme comme le coin lecture ou des jeux à table.
- ❖ **Le coin des jeux de société** : il permet à l'enfant de développer ses habiletés cognitives, d'apprendre des règles et de les respecter. Ce coin doit se trouver dans un lieu calme qui permet à l'enfant de se concentrer.
- ❖ **Le coin de lecture ou repos** : ce coin apporte à l'enfant la tranquillité et lui permet de se retirer du groupe quand il en ressent le besoin. L'aménagement de ce coin doit inciter à la détente à l'aide de fauteuils, coussins, couvertures,...
- ❖ **Le coin cuisine** : il permet à l'enfant de développer ses habiletés motrices. Les enfants vont pouvoir discuter des différentes cultures et les choix des aliments qui s'y

lient. Il permet également aux EDE d'aborder avec eux des sujets qui concernent l'alimentation et les valeurs nutritives (Musson, 2013, pp. 177-184).

- **L'aménagement spécifique pour les 9-12 ans**

À cet âge, les enfants sont à la fin de l'enfance et au début de l'adolescence. Ils apprécient d'être traités en adultes et ont des attentes particulières. Il serait favorable pour eux d'avoir un local qui leur est exclusivement réservé qu'ils peuvent aménager à leur guise. Ils aiment s'occuper de leur matériel comme du mobilier et des appareils. Il faut leur permettre de décorer leur salle avec des peintures, des canapés, radio, livres, rideaux,... En leur permettant d'être maîtres de l'aménagement de leur espace, de leur programme d'activité, nous leur permettons de développer leur autonomie, de prendre des décisions qui les concernent et d'en assumer les conséquences (Musson, 2013, p. 169). Cela fait référence aux besoins des enfants selon leur stade de développement.

- **Pédagogie et aménagement de l'espace**

- ❖ Dans l'approche d'Emmi Pikler :

Chaque enfant réagit à l'environnement qui s'offre à lui. Il va devoir s'adapter à un nouvel aménagement. Pour certains, cela prend un peu plus de temps. Il est important de réfléchir et modifier l'agencement en fonction des observations faites. Cela permet aux enfants de se développer harmonieusement et d'être actifs autant pendant les jeux que pendant les moments de la vie quotidienne. Pour ce faire, il incombe au personnel de bien connaître les besoins fondamentaux des enfants accompagnés.

Il faut donner le pouvoir à l'enfant de se sentir en sécurité. En effet, il faut organiser un espace avec des repères stables et réguliers. Nous devons lui permettre d'avoir un repère avec les personnes qui l'accompagnent, un repère dans le temps et un repère dans l'espace. Sans cela, l'enfant ne pourra pas s'engager dans une activité de façon sereine et active.

Il faut soutenir la rencontre avec l'autre en offrant à l'enfant de le vivre de façon plaisante. Pour cela, l'espace a également une influence. Pour se faire, il faut donc prévoir des espaces qui garantissent aux enfants de trouver leur place personnelle mais également des espaces collectifs dans lesquels ils peuvent évoluer sans contraintes et sans être gênés par les autres. Un espace trop étroit peut être une source de conflits et un espace trop vaste peut générer de l'anxiété (PetiteEnfance, 2006, pp. 42-45).

« Pour la réalisation du comportement de compétence, outre l'attitude de l'adulte, un environnement matériel adapté est nécessaire. Le jeune enfant ne peut découvrir, exercer, utiliser ses possibilités correspondant à son niveau de développement que s'il a suffisamment de place pour le faire. » Emmi Pikler.

- ❖ Dans l'approche de Rudolf Steiner :

Rudolf Steiner met en lien l'être humain et le monde physique dans lequel il évolue. Il parle de 12 sens qui participent à la perception que se fait l'individu du monde. On y trouve les sens corporels, les sens de l'âme ou du sentiment et les sens de la pensée ou sens sociaux.

Le but premier dans la conception de l'espace, est de permettre à l'imagination de l'enfant de se manifester. Un volume trop défini avec des formes trop parfaites l'empêchent d'être stimulé dans son imaginaire. La pièce est aménagée avec des petits abris construits à l'aide

de différents tissus. Cela permet aux enfants de se retirer quand ils en ont envie ou au contraire d'ouvrir le rideau afin de rejoindre le jeu central. Le mobilier est en bois et adapté à l'âge des enfants. L'éclairage de la pièce a également son importance. Selon les activités, il peut être lumineux ou encore permettre d'obscurcir la pièce. Une ambiance chaleureuse règne afin de permettre à l'enfant de s'y sentir bien. Les plus agités sont très sensibles à ces nuances.

Il est important que les enfants soient libres d'utiliser le matériel à leur guise. En effet, les chaises peuvent être utilisées pour différents jeux symboliques : les sièges d'un avion, lits pour les poupées, coque d'un bateau,...

L'environnement est perçu comme un outil pédagogique. L'EDE peut agir sur ce contexte par les couleurs, la lumière, les matériaux, l'espace de jeux selon les besoins des enfants accompagnés. Peu importe le tempérament de l'enfant, l'environnement dans lequel il se trouve lui apporte ce qui lui manque et le protège (PetiteEnfance, 2006, pp. 46-50).

❖ Dans l'approche de Maria Montessori :

Maria Montessori a observé que l'enfant utilise les éléments qui lui sont offerts par son environnement afin de construire sa personnalité. Selon elle, il y a 3 composantes qui se combinent afin de permettre le développement spontané du potentiel de l'enfant : l'espace aménagé, le matériel mis à disposition et l'attitude de l'EDE.

L'aménagement doit être pensé pour que l'enfant puisse agir avec le maximum d'indépendance. Le poids et la taille du mobilier est adapté à ceux de l'enfant afin qu'il puisse les déplacer de façon autonome. Les étagères doivent être basses afin de permettre l'accès au libre choix des ustensiles. Le matériel est également placé de façon méthodique, séparé selon le domaine proposé : éducation du mouvement, éducation des sens, mathématiques et langage. Il est également disposé selon un ordre de difficulté progressive. Cela permet à l'enfant de favoriser son indépendance et de faire un choix conscient.

La pédagogie Montessori met un accent particulier sur l'approfondissement des sens. En effet, le développement sensoriel permet à l'enfant d'ordonner, de classer et de comprendre le monde qui l'entoure. Il est également autocorrectif et offre à l'enfant d'accomplir un travail mental de comparaison et de jugement. La satisfaction de faire juste développe le plaisir d'apprendre seul (PetiteEnfance, 2006, pp. 52-58).

2.2.4 RÔLE DE L'EDE

L'EDE qui travaille dans une UAPE a un rôle à tenir sur tous les points mentionnés ci-dessus. Cela permet donc de tisser des liens entre eux.

La première fonction de l'éducatrice est d'observer les enfants pour tendre à une meilleure compréhension de leurs fonctionnements et de leurs besoins. Pour ce faire, elle doit connaître les théories sur le développement de l'enfant et faire des liens. Ces savoirs lui permettent de les soutenir et de les accompagner dans leurs apprentissages. Elle pourra donc mettre en place des projets pédagogiques individualisés (avenirsocial, 2013, p. 13).

Au niveau du soutien dans le développement individuel, l'EDE se doit, en premier lieu, de connaître les enfants personnellement. Elle doit tisser des liens avec chacun d'entre eux

pour créer un climat de confiance. Grâce à cela, elle saura observer leur discours non-verbal et leur permettra de comprendre leur état d'esprit et les sentiments qu'ils peuvent éprouver (avenirsocial, 2013, pp. 4-9). Ce rôle lui permet également de leur proposer diverses activités selon leurs intérêts et préférences (Musson, 2013, p. 130).

C'est en connaissant les enfants et leurs intérêts que l'EDE aura plus de facilité à proposer un aménagement du lieu d'accueil. Il est important que le mobilier soit modulable pour le modifier durant l'année. Grâce aux observations faites sur les enfants, elle pourra le changer afin de répondre au mieux aux différents besoins (PetiteEnfance, 2006). Elle pourra également collaborer avec les enfants afin de les responsabiliser et de susciter leur intérêt. Comme précisé dans le point 2.3, le personnel doit également prendre en compte les différents âges des enfants accueillis en UAPE. En effet, les besoins leur sont propres et il est nécessaire de différencier les espaces des plus grands des plus petits (Musson, 2013). Un projet pédagogique paraît primordial afin de déterminer le sens des actions et du matériel proposé.

Selon mon interview avec une architecte, les EDE doivent également se mobiliser lors de la construction de nouvelles structures afin d'échanger avec les personnes responsables de l'élaboration du projet. En effet, les architectes n'ont aucune connaissance des besoins des enfants qui seront accueillis ni du personnel qui y travaillera. Une collaboration avec eux sous forme de réunion semble utile au bon fonctionnement du futur bâtiment. Cependant, il faut que toutes les personnes concernées soient ouvertes à le faire⁷.

⁷ Voir annexe II

3. CONCLUSION

3.1 RÉSUMÉ ET SYNTHÈSE DES DONNÉES TRAITÉES

Ce travail, majoritairement bibliographique, mène une réflexion sur les espaces des UAPE en lien avec les besoins des écoliers. Il semblait important, en premier lieu, d'aborder le thème en évoquant les besoins des enfants d'âge scolaire. En effet, j'ai développé le besoin cognitif, moteur, de sécurité ainsi que le développement social. Ces quatre besoins sont au centre de l'attention lorsque l'on travaille avec des enfants de 4 à 12 ans. Il en est ressorti que les besoins des enfantines sont relativement différents des primaires et qu'il est nécessaire de les distinguer. En effet, pendant la période de 4 à 6 ans, l'enfant a besoin d'expérimenter des mouvements qu'il maîtrise de mieux en mieux. Il utilise beaucoup le jeu pour développer ses capacités et apprendre à s'affirmer. Il se trouve encore dans l'imaginaire. Avec un raisonnement intuitif lui permettant de se représenter des perceptions et des actions mais sans pouvoir les coordonner avec logique. L'égoïsme est une autre marque dominante de cette période où l'enfant se considère donc comme le centre du monde. Il apprécie le contact avec ses pairs mais, à cause de l'égoïsme, il a de la difficulté à coopérer et cela entraîne des conflits. A cet âge, l'enfant est encore dans le stade du complexe d'Œdipe et s'identifie au parent du même sexe. L'enfant de 6 à 12 ans, lui, apprend de nouvelles techniques et perfectionne ses acquis. La résolution du conflit Œdipien lui permet de s'investir dans ses études. Il développe ses compétences en matière de relation avec les autres et grâce à cela il accroît sa morale autonome. C'est la période des opérations concrètes et il pense l'univers de façon correcte (Deldime & Vermeulen, 2007).

Dans un deuxième temps, j'ai abordé l'architecture. Cette dernière est à la base de l'organisation du temps et de la capacité d'accueil. En effet, le nombre d'espace proposé ainsi que leur taille définit ces points. Ce qui est mis en avant dans ce thème est l'ignorance des besoins de l'enfant dans la conception des locaux. Les architectes n'ont pas de connaissance sur le sujet et peu d'entretien avec des professionnels de l'enfance. Les besoins sont abordés sur le nombre d'espace nécessaires mais pas sur ceux des enfants.

Ensuite, j'ai parlé de l'aménagement de l'espace. Ce paramètre a toute son importance car il donne la couleur au local. En effet, il arrive régulièrement que les lieux ne soient pas neufs ni conçus pour accueillir des enfants. Ce qui compte particulièrement dans l'adaptation d'un local en fonction des besoins des enfants est ce que l'on en fait. L'aménagement d'un espace d'accueil est défini comme un outil professionnel qui permet de gérer les activités et la communication. L'agencement de l'espace de vie influe sur le jeu des enfants, sur les relations entre eux et également sur les relations entre enfants et adultes. Il est important de prendre en considération les besoins spécifiques des enfants afin de penser l'emplacement du mobilier, le type de jeu proposé ainsi que le positionnement de l'adulte dans l'espace (Métiers de la petite enfance, 2014). Toutes mes lectures évoquent l'importance de délimiter des espaces de jeux afin d'offrir aux enfants un meilleur choix de leur activité et une facilité d'accès. Cela influe positivement sur leur comportement.

Pour terminer, j'ai évoqué le rôle de l'EDE au travers de ces différents aspects. Elle a une fonction fondamentale dans tout ce qui touche aux besoins des enfants qu'elle accompagne au quotidien. En effet, l'observation est au centre de ses responsabilités car elle lui permet de connaître au mieux la personnalité de chaque enfant. Grâce à cela, elle pourra plus

facilement cibler leurs intérêts et leurs envies afin d'adapter les activités proposées. La dynamique de groupe est également importante à ajuster et c'est grâce à l'aménagement qu'elle pourra le faire.

3.2 ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS OBTENUS

Cette étude m'a permis de mettre en exergue différents paramètres. Premièrement, elle met en valeur l'importance de la prise en compte des besoins des enfants dans chaque acte quotidien. Ces connaissances sont fondamentales et nécessitent de se plonger régulièrement dans des écrits afin de les remettre à jour. C'est également pour ça qu'un projet pédagogique est légitime afin de permettre à une équipe de travailler dans la même ligne de conduite.

Dans le premier concept, la théorie de Piaget est différente de celle de Vigotski. En effet, Piaget parle de la période opératoire concrète qui permet à l'enfant de développer ses facultés mentales. Il est capable d'avoir un raisonnement logique sur tout ce qui fait appel à ses sens. Vigotski, lui, développe la théorie historico-culturelle. Ce dernier affirme que le psychisme de l'humain est influencé par la société et la culture dans laquelle il vit (Wikipédia, 2015).

Je trouve que les deux théories sont intéressantes à prendre en compte. En effet, le raisonnement que Piaget évoque est mesurable. Nous pouvons le tester sur le terrain avec les jeunes, faire des expériences afin de percevoir dans quel stade ils se trouvent. Celle de Vigotski me parle également. Il ne néglige pas la culture et la société dans laquelle nous avons vécu. Pour moi, cette dernière a effectivement une influence sur notre façon de percevoir le monde. Selon les jeux, l'éducation et les espaces dans lesquels nous avons grandi, notre façon de penser, de voir le monde est nécessairement différentes. C'est ce qui forme notre cadre de référence.

Les différents besoins relevés m'ont également permis de cibler quelques divergences d'opinions avec les directives cantonales. En effet, les enfants de 4 à 6 ans ont besoin de repos mais cela reste compliqué à respecter puisque les UAPE n'ont pas la nécessité de comprendre une salle dédiée à cet effet. Cela retombe sur le rôle de l'EDE qui doit proposer ce moment aux enfants qu'elle accompagne. Egalement en relation avec ce point, je m'interroge sur la place de l'enfant qui fréquente l'école infantine. J'ai pu relever qu'il était considéré autant dans les crèches que dans les UAPE. Cependant, ces exigences sont différentes et incohérentes. Cet âge correspond à la transition entre le petit enfant et le grand. Ses besoins sont autres que ceux des grands mais également des plus petits. Ils se trouvent à un stade de développement qui leur est propre mais qui reste mal défini. Il en revient donc à l'EDE de faire preuve d'adaptation concernant les locaux qui sont mis à sa disposition ainsi qu'au niveau de l'organisation de la journée afin de proposer des moments en adéquation avec ce stade de développement ainsi que tous les changements de rythmes qui y sont liés.

Les différentes architectures dépendent également de ces directives. En effet, tant que les locaux correspondent aux normes érigées par le service cantonal de la jeunesse, tout est possible. Suite à mon entretien avec une professionnelle de l'architecture, j'ai pu relever le manque de connaissances en terme de besoins des enfants accueillis qu'ont les architectes. Ces derniers, la plupart du temps, se limitent uniquement au programme qui leur a été fourni.

Ce qui m'a également marqué, c'est que ce qui compte le plus pour notre société actuelle, c'est l'aspect ! Plus le projet du bâtiment est beau, plus ce dernier a des chances de gagner un concours. Tout cela au détriment de la fonctionnalité, malheureusement.

Pour répondre à ma question de départ qui est ; les espaces de nos unités d'accueil pour écoliers sont-ils adaptés à leur âge et à leurs besoins ? Je peux, dans un premier temps, affirmer que les espaces de nos unités d'accueil pour les écoliers ne correspondent pas toujours aux besoins de ces derniers. Je ne pense pas que nous pouvons proposer des lieux correspondant aux besoins des enfants uniquement en misant sur l'esthétique et l'économie d'énergie. Je trouverai intéressant de revoir les différents points des directives cantonales citées plus haut afin de les modifier. Je soutiens également que le personnel éducatif devrait avoir son mot à dire lors de la conception des projets de structure d'accueil. Ceci permettrait au bâtiment d'équilibrer son côté esthétique avec celui de sa fonctionnalité.

L'aménagement du lieu d'accueil a également une grande part de responsabilité dans le respect des besoins des enfants. Les EDE doivent être capables de faire d'un lieu brut, un espace accueillant et chaleureux correspondant aux attentes des enfants qu'elles vont accompagner. Lorsque l'on parle d'aménagement, trois pédagogues ressortent principalement : Emmi Pikler, Rudolf Steiner et Maria Montessori. En effet, ces trois personnes misent sur la portée exemplaire de la mise en place du matériel proposé aux enfants. Tous les trois sont d'accord sur la nécessité que le matériel corresponde aux besoins et aux attentes des enfants accompagnés. Chacun a également parlé de la valeur de l'indépendance. Il faut que les enfants aient le maximum de liberté de choix sur le matériel, les jeux ou encore le mobilier qui leur sont proposés.

Chacune des trois pédagogies m'intéresse et a sa propre influence. Emmi Pikler met l'accent sur l'importance du respect des différents rythmes des enfants. Il faut leur procurer des repères stables pour qu'ils puissent trouver leur place. Steiner, lui, met en lumière l'importance d'un aménagement neutre afin de favoriser l'imaginaire de l'enfant. Et enfin, Maria Montessori insiste sur l'autonomie de l'enfant. Elle offre à l'enfant du mobilier à sa taille et léger afin qu'il puisse le déplacer.

Un mixe de ces trois pédagogies serait judicieux. Ces piliers de leur domaine élèvent chacun des arguments convaincants quant à leurs propositions. Cependant, jusqu'à ce jour, j'ai beaucoup plus travaillé avec la pédagogie Loczy. Néanmoins, pour moi Steiner et Montessori amènent des conseils qui me correspondent mieux concernant l'aménagement pour des enfants plus grands.

Dans ce concept, ce que j'ai également trouvé intéressant est de proposer aux grands écoliers un espace qui leur est privé et qui leur permet de s'autonomiser. Dans mon expérience professionnelle, j'avais observé que ces enfants n'avaient plus envie de venir à l'UAPE. Ils se retrouvaient au milieu de ces enfants plus petits avec des jeux qui ne les intéressaient que très peu. Ce qu'ils aimaient, c'était se retrouver entre eux, ailleurs que dans le cadre scolaire, pour discuter.

En leur proposant un lieu qui leur est exclusivement réservé, nous respectons, dans un premier temps, leur sentiment d'appartenance. Dans un second temps, nous leur permettons de prendre des responsabilités, de développer leur autonomie en montant des projets, en

s'organisant afin d'aménager le lieu selon leurs envies et cela leur donnera envie de venir à l'UAPE.

Face à ce dernier point, je peux donner une deuxième réponse à ma question de départ, en affirmant que l'importance du travail de l'EDE face à l'aménagement de l'espace est primordiale. C'est l'agencement de ces espaces qui donne la couleur au lieu d'accueil. Selon moi, si l'aménagement fait part d'une réflexion, qu'il a été organisé, qu'il est modifié en fonction des besoins des enfants et des observations, le lieu d'accueil respecte les besoins et l'âge des écoliers.

3.3 LIMITES DU TRAVAIL

Durant ce travail, les limites que j'ai rencontrées se trouvent au niveau du manque de référence bibliographique en lien avec ma thématique. En effet, je n'ai déniché aucun livre traitant des espaces en UAPE. Je me suis donc inspirée de littérature en lien avec l'aménagement des espaces d'accueil en général pour ensuite les lier aux besoins des écoliers. Pour moi, cela démontre que le thème des UAPE est encore peu exploité et donc peu connu.

J'ai également éprouvé de la difficulté à aborder le thème de l'architecture. Ce dernier est une thématique en soi et pourrait être abordée de plusieurs façons. De plus, il n'était pas au centre de mes préoccupations et j'ai préféré l'aborder en superficiel grâce à des observations et une interview.

Initialement, j'avais prévu d'interviewer un directeur de structure qui avait participé à l'élaboration d'un projet de nouvelle crèche. En effet, son expérience de collaboration avec les professionnels de l'architecture me semblait intéressante. Cependant, un parent d'enfant que j'accompagne dans mon contexte professionnel et qui travaille dans un cabinet d'architecture s'est approché de moi avec des questions concernant l'architecture de la crèche. Elle voulait échanger avec des professionnels travaillant dans le milieu de l'enfance afin de récolter leurs avis sur la fonctionnalité du bâtiment. J'ai donc trouvé judicieux de profiter de cet entretien afin de récolter les informations nécessaires au développement de mon concept à l'aide d'un questionnaire.

Lors de la rédaction du projet de mon travail, j'avais prévu de parler d'abord de l'aménagement pour ensuite développer le concept de l'architecture. Cependant, lors de la conception de mon travail final, je me suis rendue compte que l'aménagement découlait de l'architecture. L'aménagement sera différent d'une structure à l'autre selon les valeurs de l'équipe, certes, mais également selon l'architecture des locaux. J'ai donc inversé l'ordre des concepts dans un souci de méthodologie.

Je n'ai pas développé de concept sur l'avis des EDE travaillant en UAPE ni sur l'image que peuvent avoir les parents de l'UAPE. En effet, étant limitée dans le temps, j'ai privilégié les apports théoriques sur l'aménagement des locaux.

3.4 PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTION PROFESSIONNELLE

Ce travail m'a permis d'élargir mes connaissances sur le secteur des écoliers. J'ai pu me pencher sur les points forts ainsi que les points faibles que l'on peut rencontrer lorsque l'on travaille avec cette tranche d'âge. J'ai pris conscience de l'impact de l'aménagement de l'espace en UAPE sur le comportement des enfants qui le fréquentent ainsi que sur le rôle fondamental des EDE. Ces apports m'encouragent à retourner travailler en UAPE. En effet, j'ai pu me remettre en question sur mon expérience vécue. Il me paraît important actuellement de proposer des espaces variés et modulables. Je serai attentive d'offrir aux enfants dès 9 ans un espace qui leur soit réservé afin de les encourager à développer leur autonomie. J'ai également été sensibilisée à la nécessité de proposer un espace de repos pour les plus petits. En effet, ce besoin est connu des professionnels de l'enfance mais est souvent laissé pour compte face aux directives cantonales.

Cette thématique en lien avec l'aménagement étant un outil professionnel, il devrait intéresser des équipes travaillant avec des écoliers. Elles pourront se poser les bonnes questions et il leur permettra de se pencher plus spécifiquement sur les besoins des enfants qu'elles accompagnent. Ce lien avec les différents besoins en fonction du stade de développement dans lequel ils se trouvent est au centre des actions des professionnels. Comme il y a peu d'écrits sur cette période de la vie des enfants, je souhaite qu'elles trouvent en ce travail quelques pistes d'actions et le considère comme un outil professionnel.

Je pense que ce thème pourrait permettre aux structures de changer l'image de leur unité d'accueil pour écoliers, ces dernières étant souvent comparées aux cantines d'écoles. Cela pourrait, par la même occasion, changer l'image du travail de l'éducateur de l'enfance qui ne fait pas que « surveiller » un groupe d'enfant.

En effectuant les comparaisons d'UAPE, je me suis également rendue compte que pour respecter les besoins des écoliers, il faut impérativement les accueillir en petit groupe. Dans les grandes villes, il est intéressant de décentraliser les UAPE afin de limiter le nombre. En effet, je trouve important que les enfants puissent être réceptionnés dans des structures calmes avec du personnel disponible pour un accueil de qualité.

3.5 REMARQUES FINALES

En conclusion, ce travail met en lumière l'importance de la mise en place du lieu d'accueil. Ce dernier peut être conçu de différentes façons. Tant que l'équipe éducative n'amène pas du matériel, des jeux ou des activités adaptés, ce lieu reste brut et sans chaleur. En effet, l'architecture a sa part de responsabilité dans le respect des besoins mais ce qui est d'autant plus important est ce que l'on met en place en tant que professionnel afin de respecter les besoins et les attentes des écoliers. Il relève donc la force du rôle de l'EDE de s'adapter au contexte, de faire preuve de créativité dans son organisation et enfin de sa perpétuelle réflexion et remise en question. L'EDE a en sa possession une boîte à outils qui contient des savoirs, des savoirs faire et surtout des savoirs être.

Dans mon introduction, j'ai émis l'hypothèse que le problème de l'agitation des enfants dans une grande UAPE venait des salles trop étroites et très dispersées. Suite à ce travail de recherche, je valide cette hypothèse qui pour moi est en lien avec l'architecture des locaux.

En effet, comme décrit dans le point 3.2, l'esthétique ne permet pas de respecter les besoins des enfants. Il faut pouvoir en faire un mixe avec le fonctionnel.

Concernant mes objectifs cités en point 1.2.3, je les considère tous comme acquis. J'ai pu mener des recherches sur la tranche d'âge des écoliers ce qui m'a permis d'approfondir mes connaissances théoriques. J'ai fait des liens entre mes observations effectuées lors de mon expérience dans le secteur et les théories que j'ai pu lire et développer. Grâce à la recherche sur les besoins des enfants qui fréquentent les UAPE, j'ai pu développer une réflexion sur ce qui semble nécessaire dans l'aménagement des espaces afin de les favoriser. Ces recherches m'ont par ailleurs demandées de me plonger dans les directives cantonales afin de cadrer mes observations. Pour finir, j'ai pu identifier le rôle de l'EDE et me rendre compte que c'est ce dernier point qui donne la couleur à l'accompagnement des enfants quel que soit leur âge.

4. BIBLIOGRAPHIE

- Architecture. (S.d.). In *Wikipedia*. Accès 12 juin 2015 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Architecture>
- avenirsocial. (2013, décembre). Accueil parascolaire vaudois: réflexions autour des cadres de références. Lausanne.
- Bouchard, C., & Fréchette, N. (2011). *Le développement global de l'enfant de 6 à 12 ans en contextes éducatifs*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Bourgon, L., Hohmann, M., Proulx, M., & Weikart, D. (2011). *Partager le plaisir d'apprendre*. Bruxelles: De Boeck.
- Commune de Bassins. (2007). Accès <http://www.bassins.ch/vie-locale/unite-daccueil-parascolaire/>
- Deldime, R., & Vermeulen, S. (2007). *Le développement psychologique de l'enfant*. Bruxelles : De Boeck.
- Historico-culturelle du psychisme. (29 juin 2015). In *Wikipédia*. Accès 20 novembre 2015 https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_historico-culturelle_du_psychisme
- Larousse. (2015, Juin 10). *Dictionnaire français*. Accès <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/architecture/5078?q=architecture#5053>
- Larousse. (2015, Juin 10). *Dictionnaire français*. Accès <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/espace/31013?q=espace#30932>
- Larousse. (2015, Juin 10). *Dictionnaire français*. Accès <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/am%C3%A9nagement/2777?q=am%C3%A9nagement#2771>
- Martinal Bessero, B. (2015). *Psychologie 6-12 ans* [Polycopié]. Sion : HES-SO Valais .
- Mata, L. (Avril 2014). L'aménagement de l'espace. *Métiers de la petite enfance*, 9.
- Métiers de la petite enfance. (Avril 2014). L'aménagement de l'espace, 208, 9-23.
- Musson, S. (2013). *Les services de garde en milieu scolaire*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Naître et grandir. (Juillet 2011). Accès <http://naitreetgrandir.com/fr/etape/3-5-ans/developpement/4-5-ans/fiche.aspx?doc=ik-naitre-grandir-enfant-4-5-ans-social>
- Service cantonal de la jeunesse. (1 janvier 2010). *Directives pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire*. Accès https://www.vs.ch/NavigData/DS_339/M23445/fr/1_2010_directives.pdf
- Petite enfance. (2006). L'aménagement des lieux d'accueil ou l'esprit des lieux, 97, 5-10.

Annexe I : Fiche de lecture

Besoins de l'écolier (cognitif, moteur, sécurité, dével. social)

Cognitif construction de l'intelligence selon Piaget \rightarrow préop + opération concrète
vers 6-7 ans. Historico-culturelle de **Vygotski**

Piaget: enfantines ^{représentations mentales} période préop \rightarrow pensée intuitive de 4 à 6-7 ans
l'enfant doit agir et manipuler pour raisonner. Difficulté à exécuter mentalement des opérations. Pensée instable, changeante et qui peut être qualifiée de prélogique. Ils sont dépendant de la perception ce qui peut influencer leur logique. Ils sont égocentriques: difficulté à adopter le point de vue de l'autre.

Piaget \neq Vygotski

Piaget met l'accent sur l'interaction avec le monde physique pour favoriser le développement cognitif de l'enfant. Vygotski accorde plus d'importance aux interactions avec les autres dans le dével. de la pensée (selon le contexte culturel de lequel il a lieu). Il pense également que la parole est l'un des moyens privilégié pour communiquer, échanger des info avec les autres.

Primaires 6-7 ans à 12 ans / Piaget: opérations concrètes

L'enfant commence à raisonner et à résoudre des problèmes. Cependant, l'enfant a besoin d'exemples et de modèles de comportements pour pouvoir se l'imaginer et le reproduire.

Vers 9 ans les capacités de mémorisation, d'attention et de concentration s'affinent. L'enfant désire apprendre ce qui l'intéresse.

L'ÉDÉ doit connaître les intérêts, les préférences et les objectifs personnels des enfants. Proposer une grande variété d'activités.

L'enfant peut exercer et explorer ce qui l'intéresse mais il peut essayer de nouvelles choses.

- 6-12 ans

- Les services de garde en milieu
ambien

adaptation et résolution de problèmes
communication, la curiosité et l'humour sont les outils qui aident l'enfant dans son développement intellectuel

communication : La maîtrise de la langue permet à l'enf. d'accéder à une autonomie de pensée et d'expression. Faire travailler en petit groupes sur des projets pour qu'ils discutent, partagent et communiquent

curiosité : L'enf. est intéressé par la vérité et sollicite des réponses justes et des explications élaborées. L'ÉDE doit prendre le temps d'y répondre. La curiosité est une source de connaissances

humour : L'humour est propre à l'être humain qui est le seul animal qui rit. Les enf. sont intrigués par les blagues, les devinettes, les plaisanteries et la magie. On peut l'utiliser pour soulager le stress et pour casser la glace dans les situations de conflits et de tensions. Les bienfaits du rire sont thérapeutiques, car la gaieté est un état lié au plaisir de vivre. La bonne humeur est communicative, d'où son importance dans une ÉPE.

- 8 ans : Il a besoin d'être accompagné et soutenu dans son apprentissage par des activités stimulantes et adaptées. Il est important que le personnel soit qualifié pour l'assister dans son évolution et lui donner les moyens de s'investir dans ses sources d'intérêt.

2 jeux symboliques, imitation des pairs + identification. Important d'être entouré par des enfants de son âge et du même centre d'intérêt.

12 ans : Il poursuit son dévelop. cognitif. Besoin d'activités variées qui répondent à ce besoin au travers d'activités créatives, éducatives, culturelles, sportives, physiques, culinaires et ludiques. Faire les devoirs avec une personne présente mais sans jugement scolaire

(Accueil parascolaire) L'adulte : réflexions autour des cadres de références

Annexe II : Interview

1. Quelle différence faites-vous entre une crèche et une habitation (bâtiment) ?

Je crois que pour nous, les architectes, la première différence c'est le fonctionnel et c'est également une question d'échelle. J'ai plutôt l'habitude de travailler sur des projets d'habitation. Si je fais la comparaison, une maison est plus simple au niveau du fonctionnel alors qu'une crèche a beaucoup d'exigences. Par exemple, on sait qu'on ne doit pas mélanger les tranches d'âge des enfants, ensuite il y a la partie cuisine/réfectoire qui doit être proche de l'entrée parce que parfois il y a des choses qui viennent de l'extérieur. On doit également prévoir un lieu pour la partie administrative qui doit être séparée de la partie où travaillent les EDE avec les enfants. C'est donc plus complexe au niveau de l'utilisation pour une crèche que pour une maison. Maintenant je sais que la façon dont est conçu le bâtiment va influencer le comportement des utilisateurs dans le bon sens ou dans le mauvais. Le but de l'architecture est de l'influencer dans le mieux.

2. Avez-vous déjà participé au projet de création d'une structure d'accueil ou est-ce la première fois ?

C'est le 3^{ème} projet que je monte mais je n'ai malheureusement jamais construit de crèche. Mon patron a fait le concours pour une crèche/UAPE de la région et l'a gagné. Je suis allée la visiter mais moi-même je ne l'ai jamais fait.

J'ai participé au concours pour le projet d'une école de commerce. Mais là c'est encore une autre échelle. C'était mon premier contact avec la réglementation.

Après j'ai fait aussi le projet pour une autre crèche/UAPE qui était également à grande échelle. Mais nous n'avons malheureusement pas gagné. Je ne veux pas critiquer mais celui qui a gagné le concours n'a pas tenu compte de ce que le personnel avait demandé. Mais c'est un tout qui gagne et lui avait proposé plus de salles que nous.

Actuellement je suis sur le projet d'une crèche/UAPE mais plus petite.

3. Qui vous a proposé le projet ?

C'est la commune concernée qui demande des offres de projets à différents bureaux d'architecture. Il peut également y avoir des concours à invitation. Ils choisissent une dizaine de bureau d'architecture et on est invités. Nous sommes libre de refuser.

4. Qui valide le projet ?

C'est également la commune qui valide le projet. Il y a un jury avec des architectes et certains utilisateurs du futur bâtiment.

5. Connaissez-vous les normes d'une structure d'accueil ? Si oui, lesquelles ?

Il y a des normes qui veulent dire que tu es obligé de le faire mais il y a également des règlements qui signifient qu'ils te conseillent fortement de le faire. Et c'est ça qui est important de regarder. Cela parle plus de la taille des classes, de l'éclairage, des dimensions de couloirs, de cage d'escalier, de hauteur des étages,.... Il y a également l'emplacement qui est important. On ne construit pas une nouvelle crèche ou une nouvelle école à proximité d'un hôpital ou d'un cimetière.

En Valais surtout, nous devons être très attentifs aux normes sismiques, aux normes du feu également. Chaque canton a ses propres normes et réglementations.

6. Au niveau des normes, qu'est-ce qui vous semble important ? Pouvez-vous toutes les respecter ?

Aie, tout respecter... On essaie de tout respecter. Une des normes les plus difficiles mais que nous sommes obligés de respecter sont les normes handicapés. C'est ce qui est compliqué dans le travail d'architecte, c'est comme un match avec plusieurs facteurs. Il faut que ce soit beau, il faut que ça marche bien, il faut que ça dépense peu d'énergie, il faut que le projet ne coûte pas trop, il faut éviter les déchets, il faut que ce soit confortable du point de vue énergétique pour les personnes qui sont à l'intérieur pour qu'elles n'aient pas chaud en été ou froid en hiver. Il faut bien choisir les matériaux que tu vas utiliser. Le design vient plus tard avec le mobilier, le choix de couleur qui semble important dans une crèche. Il y a trop de facteurs. Il est donc difficile de tout respecter.

7. Qu'est-ce qui vous semble important dans la construction d'une crèche ? (Bâtiment l'esthétique/ proximité d'autres institutions sociales/ économie, utilisateurs besoins de l'enfant/ besoins du professionnel/ sécurité, extérieur,...)

Oui, évidemment que tout cela est important. Ça c'est notre boulot de faire le mieux possible. Maintenant il y a certains architectes qui sont plutôt pour la forme qui suit la fonction. C'est donc des projets qui signifient que la fonction marche bien mais avec un bâtiment qui n'est pas toujours très esthétique. Et il y a d'autres architectes qui sont plus dans la conception de la beauté, il faut que ce soit beau. Après ce qui va être conçu à l'intérieur, on va toujours réussir à trouver un chemin pour le rendre utile. Mon opinion personnelle penche plutôt pour la fonction. Ce qui est important pour moi c'est que les personnes qui vont soit habiter soit travailler dans le bâtiment s'y sentent bien. Cependant, je ne lâche pas l'esthétique, ça compte. Je suis réaliste. Surtout dans la société actuelle. Lorsque l'on parle de concours, naturellement, celui qui est le plus beau va gagner même si le règlement et les normes ne sont pas respectés à 100%. Mais pour moi, ça devrait être la fonctionnalité qui devrait compter le plus. C'est pour cela que je trouve important de demander l'avis des utilisateurs sur la fonction. Il faut que nous venions chez vous pour demander ce qui fonctionne bien et moins bien.

8. Etes-vous en relation avec du personnel éducatif (directeur du futur établissement, EDE,...) dans le cadre de ce projet ?

Oui. Mais ce n'est pas général. Certains architectes sont vraiment dans leur truc. C'est ton projet, c'est ton nom, c'est tes idées. Mais ça ne t'appartient pas. Il faut penser que ça va être utilisé par des autres personnes. Tu ne le fais pas pour toi, tu le fais pour une communauté, pour la ville aussi. Je me répète, mais pour moi ce qui est important c'est que ce soit utile pour les personnes qui vont l'utiliser.

9. Si oui, leur expérience est-elle bénéfique ? Si non, pensez-vous que leur expérience peut être bénéfique ?

Absolument !

10. Connaissez-vous la différence entre une crèche et un UAPE ?

Je fais la différence par rapport à l'âge.

11. Si oui, l'UAPE est-elle conçue de la même façon que la crèche et la nursery ?

Les normes ne parlent pas de séparer, de faire la différence entre les deux. Après c'est une question de fonctionnalité. J'ai déjà discuté avec des EDE, et il semble important de ne pas trop mélanger. Ce n'est pas les mêmes exigences quand on est avec des bébés qui ont besoins de calme ou avec des écoliers qui souvent font du bruit. C'est bien de pouvoir garder un lien mais de les séparer.

12. Comment imaginez-vous les différents espaces ?

On a un programme pour n'importe quel projet. Il est conçu avec le client, les utilisateurs. Donc nous, en tant qu'architecte, on reçoit ce programme prédéfini qui a été discuté avec les éducateurs, avec les autres architectes qui nous dit combien de salles il faut. Et à partir de là, tu dois respecter ce qui est noté. Tu peux toujours rajouter des choses si tu vois qu'il y a des espaces perdus mais tu ne peux pas faire moins. Mais à nous de discuter avec le personnel pour savoir ce qui est utile ou pas de rajouter.

Mais quand tu gagnes un projet, tout est revu.

13. Comment percevez-vous les besoins des enfants ?

Non, je ne les connais pas. Je crois qu'on se limite au programme. Mais là encore, c'est à nous de nous renseigner sur les besoins de notre projet.

14. Divers ?

Non.

Annexe III : Comparaison de deux UAPE

UAPE 1 :



Vestiaire à l'entrée



Salle à manger



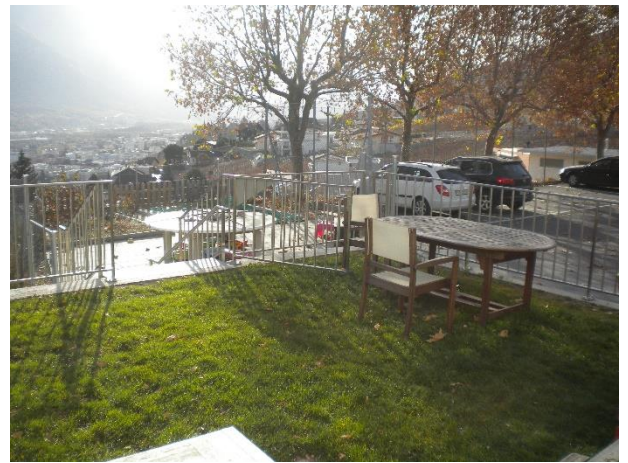
Salle d'activité « verte »



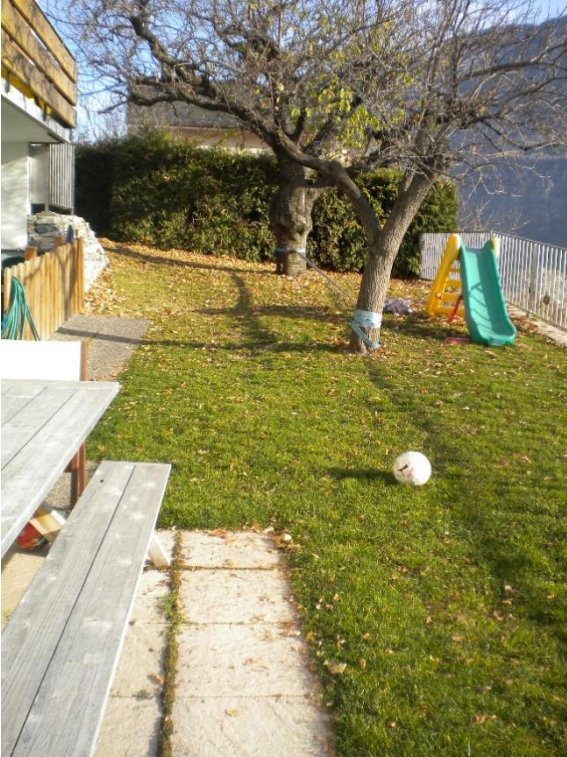
Salle d'activité « orange »



Accès espace extérieur depuis la salle à manger



Espace extérieur



Espace extérieur

UAPE 2 :



Vestiaire primaires



Vestiaire enfantines



Réfectoire



Salle d'activité des 3-4 Harmos



Salle d'activité des 3-4 Harmos



Salle d'activité des 3-4 Harmos



Corridor aménagé pour les 3-4 Harmos



**Salle d'activité pour les 1-2 Harmos
Servant également comme salle de repas**



Corridor aménagé pour les 1-2 Harmos



Terrasse du 2^{ème} étage



Terrasse du 2^{ème} étage

Annexe IV : Sommaire des Directives Cantonales

SOMMAIRE

	Pages
Directive 1 Types de structures d'accueil	3
Directive 2 Directives pour les structures d'accueil à temps d'ouverture élargi (plus de 12 heures d'ouverture par semaine)	7
Directive 3 Directives pour les structures d'accueil à temps d'ouverture restreint (temps d'ouverture maximum : 12 heures par semaine)	17
Directive 4 Directives pour l'accueil familial par un parent d'accueil à la journée ou par une professionnelle diplômée dans le domaine éducatif ou pédagogique, à son domicile	21
Directive 5 Salaires admis au subventionnement du personnel éducatif des structures d'accueil à temps d'ouverture élargi et des réseaux d'accueil familial à la journée	27
Chapitre 6 Contrat de prestations	31
Chapitre 7 Fiche signalétique	37
Chapitre 8 Prestations, exploitation, gestion	39
Chapitre 9 Charte de qualité	41
Chapitre 10 Annexe	45
Chapitre 11 Abréviations	53

Afin de faciliter la lecture de ce document, nous avons opté pour la forme féminine, la forme masculine étant sous-entendue.